



Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

Association Appartenances Vaud, à Lausanne, rue des Terreaux 10, 1003 Lausanne, CHE-155.203.151. Nouvelle association. Autres adresses: avenue Alexandre-Vinet 19, 1004 Lausanne, place de l'Ancienne-Poste 2, 1400 Yverdon-les-Bains, et Rue des Communaux 2 A, 1800 Vevey. Statuts du 16 juin 2011 modifiés en dernier lieu le 28 mai 2015. But: l'association a pour buts de favoriser l'autonomie et la qualité de vie des personnes migrantes; promouvoir la rencontre entre les personnes et communautés migrantes et la société d'accueil dans un rapport d'équité et de reconnaissance mutuelle; oeuvrer pour la reconnaissance et la valorisation du potentiel et des ressources des personnes et communautés migrantes; faciliter l'accès des personnes migrantes aux ressources de la société d'accueil, dans leur propre langue comme en français; agir pour la prévention et la promotion de la santé; prévenir l'exclusion sociale; participer à la défense des droits humains; développer des savoirs et des actions concrètes dans ces domaines. Ressources: cotisations des membres, subventions publiques et privées, revenus des prestations facturées ou participations aux frais, dons, legs et toute autre forme de contribution autorisée par la loi. Membres du comité: Barras Vincent, de Chermignon, à Lancy, président, avec signature collective à deux, toutefois pas avec Narbel Nathalie, Ayer Ariane, de Romont (FR), à Rue, Calpini Christa, de Sion, à Puidoux, Maillefer Denis-Olivier, de Ballaigues, à Valeyres-sous-Rances, Péroud Alain, de Le Vaud, à Pully, et Resplendino Janine, de et à Lausanne, les six sans signature. Signature collective à deux est conférée à Marchetto Chorfi Viviana, de et à Lausanne, administratrice. Signature collective à deux, toutefois pas avec Barras Vincent est conférée à Narbel Nathalie, d'Innertkirchen, à Genève, directrice.

Registre journalier no 14744 du 05.09.2017 / CHE-155.203.151 / 03742269